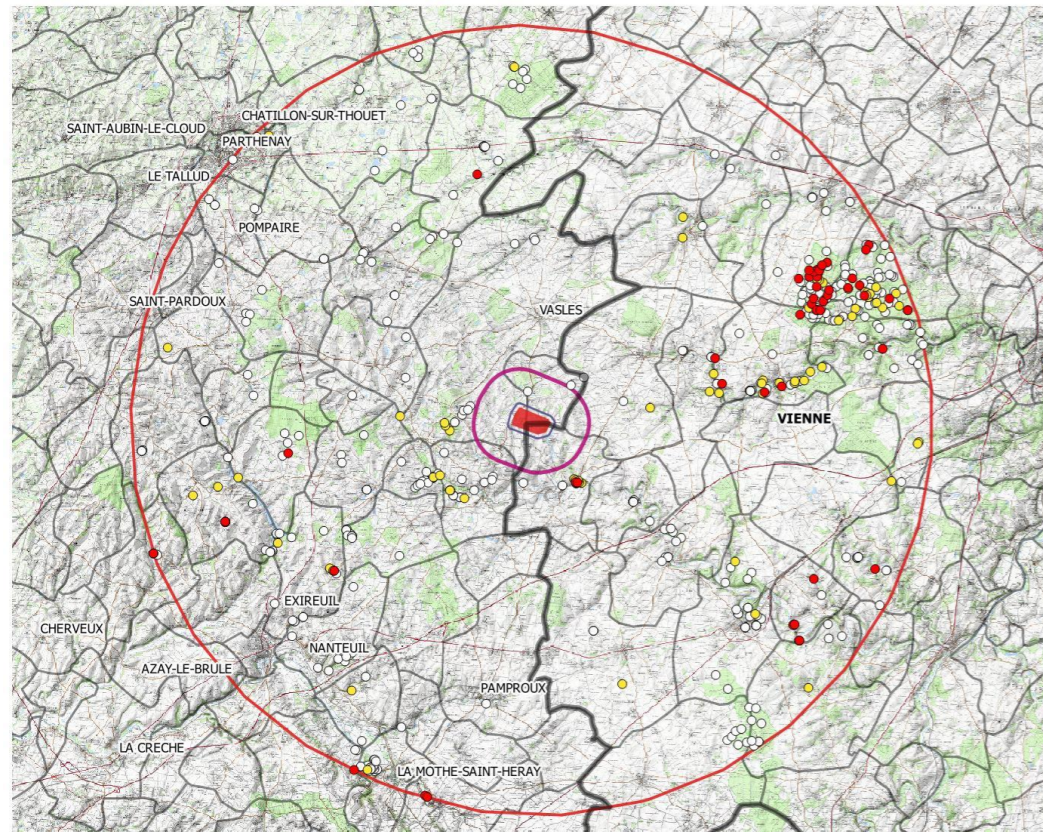


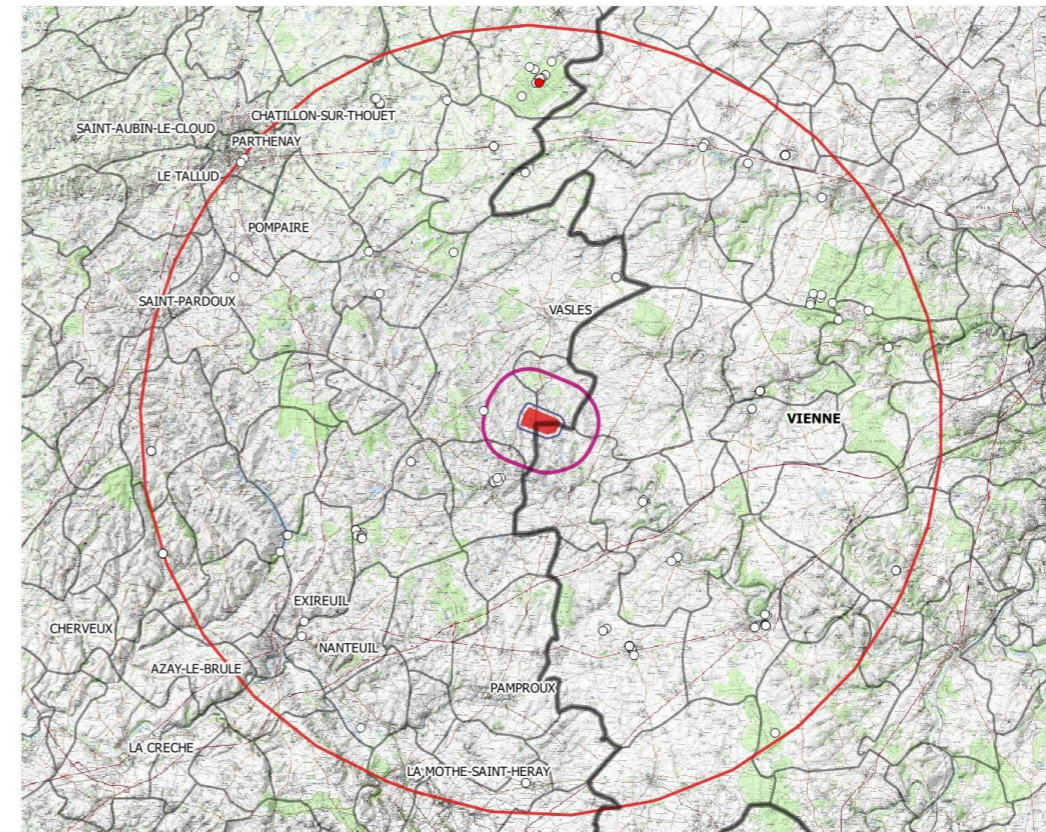
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Mésange nonnette - *Parus palustris*



- Légende**
- Site éolien (ZIP)
 - Tampon de 200m (AEI)
 - Tampon de 2km (AER)
 - Tampon de 20km (AEE)
 - Limites départementales
 - Limites communales
 - Localisation de l'espèce
 - non nicheuse
 - nicheuse potentielle
 - nicheuse



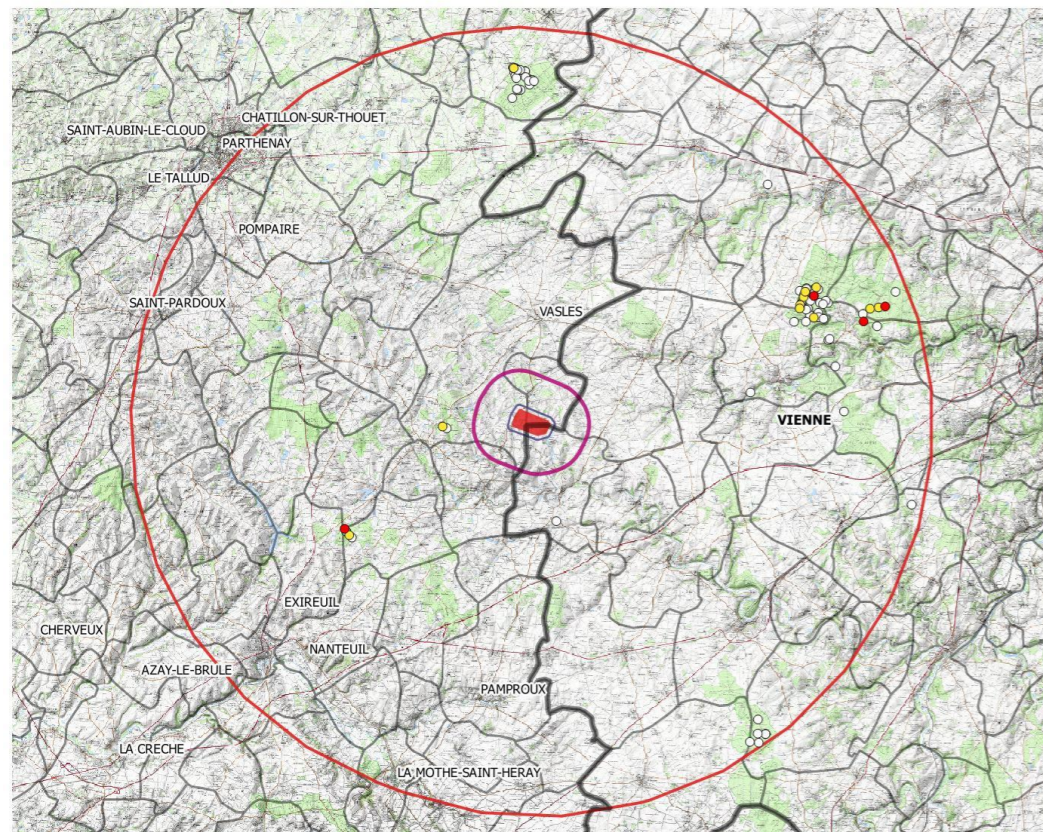
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Mésange noire - *Periparus ater*



- Légende**
- Site éolien (ZIP)
 - Tampon de 200m (AEI)
 - Tampon de 2km (AER)
 - Tampon de 20km (AEE)
 - Limites départementales
 - Limites communales
 - Localisation de l'espèce
 - non nicheuse
 - nicheuse



Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Mésange huppée - *Parus cristatus*



- Légende**
- Site éolien (ZIP)
 - Tampon de 200m (AEI)
 - Tampon de 2km (AER)
 - Tampon de 20km (AEE)
 - Limites départementales
 - Limites communales
 - Localisation de l'espèce
 - non nicheuse
 - nicheuse potentielle
 - nicheuse

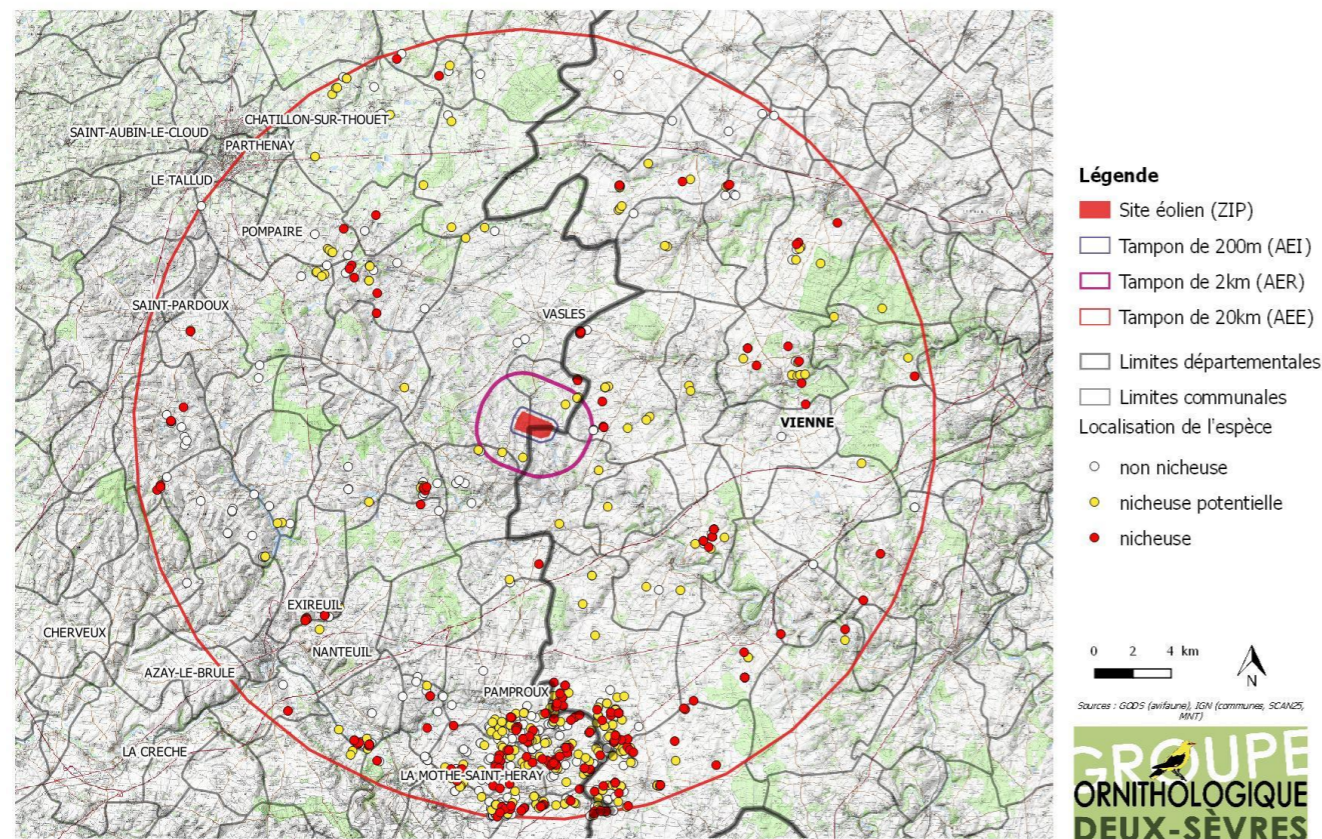


Il conviendra de vérifier la présence de ces espèces au sein de la ZIP. La présence d'un parc éolien entrainera une perte d'habitat pour ces espèces, augmentera le fractionnement des habitats et il en résultera une augmentation de l'isolation de leurs populations.

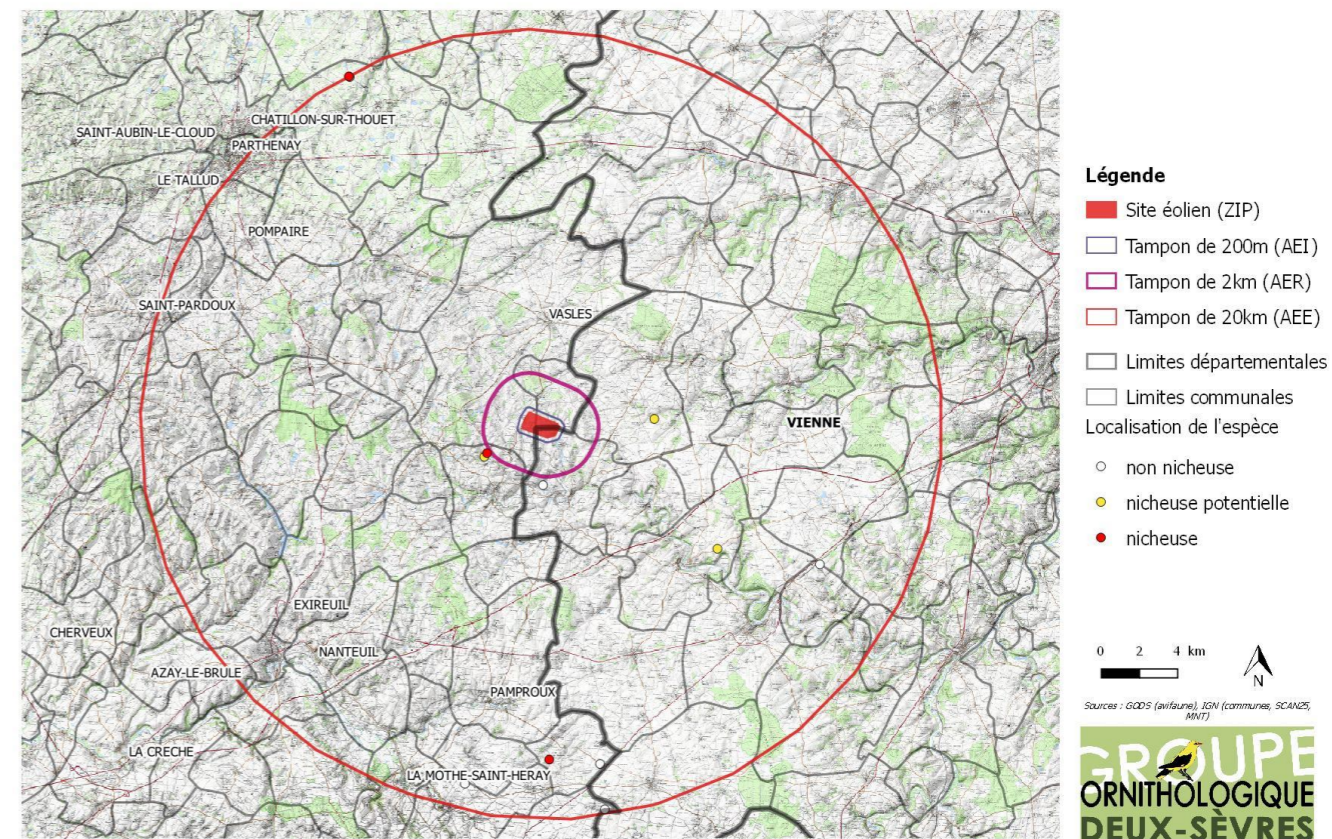
e) Pies-grièches

La **Pie-grièche écorcheur** est observée en période de migration et de reproduction sur la zone étudiée. La distribution reste difficile à préciser, car les observations sont liées à la répartition des observateurs, qui suivent très bien la ZPS de La Mothe-St-Héray – Lezay dans le sud et quelques sites dans le bocage, où l'espèce est abondante alors que les secteurs environnants sont peu prospectés. L'espèce niche toutefois au sein de l'AER, et devra par conséquent être recherchée spécifiquement au sein de la ZIP. L'habitat « préférentiel » de ce passereau remarquable est un milieu bocager ouvert ou semi-ouvert, associé à une entomofaune riche souvent liée à la présence de l'élevage.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*



Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Pie-grièche à tête rousse - *Lanius senator*



La **Pie grièche à tête rousse** est une espèce nicheuse devenue extrêmement rare en Poitou-Charentes et son statut régional est en dégradation constante depuis plus de 30 ans. Sur la zone d'étude des 20 km, plusieurs cas de nidification certaine ont été recensés et notamment un en limite d'AER sur la commune de Ménigoute (79).

Cette espèce peut s'accommoder de bocages relativement dégradés, tant que subsistent quelques grands arbres et de nombreuses prairies rases. L'espèce est donc à rechercher de la même manière que la Pie-grièche écorcheur.

Ces 2 espèces patrimoniales synonymes d'un habitat bocager relativement bien conservé sont à rechercher au sein de l'AER et de la ZIP. Elles devront faire l'objet d'une attention particulière au cours de l'étude d'impact.

f) Corvidés

Dans l'AEE, 8 espèces de corvidés ont été observés : **Choucas des tours, Corbeau freux, Corneille noire, Grand Corbeau, Etourneau sansonnet, Geai des chênes, Lorient d'Europe et Pie bavarde.**

Notons que la population de **Grand Corbeau** tente de reconquérir le Poitou-Charentes, comme en témoignent les 2 données collectées dans le sud-est de l'AEE, en 2016 et 2017 sur les communes respectives de Rouillé et de Lusignan.